Saint Jean Cap Ferrat — Profil de Baignade – Passable

Date d'élaboration du profil : avril 2021 / Date de révision : mai 2024

Caractéristique de la baignade

Nom de la baignade : Passable
Lieudit :
Commune : Saint Jean Cap Ferrat
Département : Alpes Maritimes
Région : PACA

Responsable opérationnel de l'eau de baignade :
Pas de surveillance
Période d'ouverture : /
Heures de surveillance : /
Position du point de surveillance ARS :
X : 1048616.69; Y : 6297830.4

Poste de secours : *non*
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : *non*
Douches / Toilette : oui/non
Point eau potable : non
Poubelles : oui

Accessibilités aux animaux : non
Autres : *non*

Qualité de l'eau de baignade et historique (Directive 2006-7-CE)

Bactéries recherchées et seuils de conformité

Escherichia Coli : *seuil mauvais = 1 000 n/100 ml* / **Streptocoques Fécaux :** *seuil mauvais = 370 n/100 ml*
Au-delà de ces seuils fermeture préventive de la zone de baignade par la commune de Saint Jean Cap Ferrat.
Classement ARS (Agence régionale de Santé)
Surveillance réglementaire

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Classement					

Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013

Excellent · Bon · Suffisant · Insuffisant · Insuffisamment de prélèvements · Site non classé · Non suivi

Episode de pollution des 4 dernières années

Date	Type pollution	Origine pollution	Interdiction plage
05/07/2016	Bactérienne	Orage	Non
15/05/2017	Bactérienne	Orage	Non
18/05/2018	Bactérienne	Orage	Non
18/07/2022	Bactérienne	Néant	Oui

Carte de la zone d'étude



Point de prélèvement ARS

Inventaire des sources de pollution

Diagnostic				
Principales sources de pollution inventoriées	**Risque et Impact**	**Type de pollution**	**Distance de la zone de baignade**	**Durée de la pollution**
STEP de Nice	*Faible*	*Bactériologique*	*9 km à l'Ouest (autre bassin versant)*	*Court terme*
Fréquentation de la zone de baignade	*Faible*	*Bactériologique/Macrodéchets*	*Sur la plage*	*Court terme / Chronique*
Fréquentation de la zone de baignade par les plaisanciers	*Faible*	*Bactériologique / Macrodéchets*	*Sur le plan d'eau*	*Court terme / Chronique*

Plan d'action

Amélioration des connaissances sur les rejets d'eaux pluviales : lors d'intempéries, la réalisation d'analyses de la qualité de l'eau au niveau des exutoires, corrélée aux mesures effectuées sur l'eau de mer permettrait de préciser le risque de pollution et de définir un seuil de pluviométrie.
Sensibilisation des usagers fréquentant la plage : Sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques et réaliser des campagnes de comptages sur la plage afin d'évaluer la fréquentation du site. Ces chiffres de fréquentation pourront également être corrélés aux résultats d'analyses de la qualité des eaux côtières.
Veiller au bon fonctionnement du système d'assainissement : Vérification du bon fonctionnement de la station et réalisation d'un bilan 24h sur la qualité du rejet.
Gestion des déchets : Il est nécessaire de maintenir de la gestion des déchets en place.

Personne à contacter

Personnes à contacter en cas de pollution : La commune de Saint Jean Cap Ferrat prévoit également la mise en place d'un document permettant de contacter la Mairie pour toute sorte de pollution.
Au sein de la marie les personnes en charge de la gestion de ces crises seront :

- Mairie de Saint Jean Cap Ferrat : 04 93 76 51 00
- Monsieur le 1er adjoint, Yvon MILON : 06 11 22 67 08
- Numéro d'urgence – Police municipale de Saint Jean Cap Ferrat : 04 93 76 06. Celle-ci contactera le numéro d'astreinte de la mairie.

Seuil d'alerte

Source de pollution à court terme :

Indicateurs de suivis	Seuils d'alerte	Sources d'information	Mesures de gestion associées	Traçabilité des services et personnes
Episodes orageux/pluvieux pouvant induire une turbidité importante	≈ 50 mm de pluie en 2 heures, peut induire une pollution déversée en milieu marin équivalent aux seuils d'alerte définis pour les entérocoques et E.coli	- Prévisions météorologiques - Mairie de saint Jean Cap Ferrat	- Fermeture temporaire du site de baignade puis réouverture - Analyses de la qualité des eaux de baignade	Météo France : 04 95 23 76 70 Mairie de Saint Jean Cap Ferrat : 04 93 76 51 00 Mr Yvon Milon : 1er adjoint : 06 11 22 67 08 Numéro d'urgence - Police municipale : 04 93 76 06 46. Celle-ci contactera le numéro d'astreinte de la mairie.
Fréquentation anormalement élevée Rassemblement festif	≈ le débordement des poubelles peut induire une pollution en milieu marin équivalent aux seuils d'alerte définis pour les entérocoques et E.coli	- Etablissements de plage / communes	Mesures de gestion des déchets en place	Mairie de Saint Jean Cap Ferrat : 04 93 76 51 00 Mr Yvon Milon : 1er adjoint : 06 11 22 67 08 Numéro d'urgence - Police municipale : 04 93 76 06 46. Celle-ci contactera le numéro d'astreinte de la mairie.
Dysfonctionnement de la station d'épuration et départ en mer d'eaux pollués	Dysfonctionnement de la STEP	- STEP de Nice	- Maintenance régulière des ouvrages d'assainissements - Suivi des résultats d'analyse - Fermeture de la plage si nécessaire	STEP de Nice : 04 93 21 11 61
Pollution par hydrocarbure provenant de la zone de mouillage ou par eaux grises	- Nappes d'hydrocarbures - Nappes d'eaux grises	- Communes	- Fermeture temporaires de la zone de baignade le temps que la pollution se disperse	Mairie de Saint Jean Cap Ferrat : 04 93 76 51 00 Mr Yvon Milon : 1er adjoint : 06 11 22 67 08 Numéro d'urgence - Police municipale : 04 93 76 06 46. Celle-ci contactera le numéro d'astreinte de la mairie.

Source de pollution chronique

Indicateurs de suivis	Seuils d'alerte	Sources d'information	Mesures de gestion associées	Traçabilité des services et personnes
Hydrocarbures	Présence de galettes de mazout	Communes	Réalisations d'analyses bactériologiques dans le plan d'eau	Mairie de Saint Jean Cap Ferrat : 04 93 76 51 00 Mr Yvon Milon : 1er adjoint : Numéro d'urgence - Police municipale : 04 93 76 06 46. Celle-ci contactera le numéro d'astreinte de la mairie.
Macrodéchets	Présences de macrodéchets	Etablissements de plage / communes	Mesures de gestion des déchets en places	